

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 16.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 20 AVRIL 1882

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

MORMONS ET CHINOIS

Nos voisins les Américains passent depuis quelque temps par une crise d'indignation vertueuse, qui vaut la peine d'être notée, car elle a été lente à venir, et c'est peut-être un phénomène que le monde ne verra plus ! Ils sont en train de courir sus aux Mormons qu'ils ont laissés prendre racine et se développer depuis cinquante ans. Mieux vaut tard que jamais. Cette détermination de chasser les polygames du Lac Salé, qui auraient dû disparaître des Etats-Unis avant l'esclave, vaudra un renom de moralité tardive aux Etats-Unis. Les honnêtes gens de toutes les parties du monde les féliciteront de s'être débarrassés de cette dangereuse confrérie du mormonisme, qui a fait tache sur la civilisation américaine.

Mais dans notre siècle de raisonneurs et de libre examen, dès qu'un gouvernement s'est rendu responsable d'un acte quelconque, on lui demande en vertu de quel principe il l'a accompli. Nous est avis que nos voisins seraient bien empêchés de justifier leur conduite soit au point de vue de leurs idées religieuses, soit à celui de leurs maximes politiques. La constitution américaine proclame la liberté de conscience illimitée, et s'il prend fantaisie à un citoyen de la plus grande des républiques de transformer l'amour libre en religion, comme les Mormons, ou les frères de la communauté d'Onéida dont Guiteau, un de ses membres, a révélé la désolante immoralité, nous ne voyons pas comment l'état pourrait s'arroger le droit de gêner la liberté de conscience de ces fauteurs d'immoralité ? Il est vrai que toute société possède le droit de défendre tout ce qui est contraire aux bonnes mœurs, mais c'est là une de ces expressions élastiques que l'on peut retourner contre ceux qui s'en servent. L'Etat n'a aucune autorité pour poser la limite où s'arrête la liberté de conscience lorsqu'elle l'a proclamée. Il est tout aussi permis de professer le mormonisme que de professer, comme M. Talmadge et bien d'autres *clergymen*, la croyance que l'enfer n'existe point.

Il est évident que le gouvernement américain s'est inspiré dans sa noble croisade contre le mormonisme, de ses idées religieuses. Mais là encore, il vient se heurter à une autre difficulté autrement sérieuse. Le protestantisme a proclamé le libre examen, et c'est la base sur lequel il repose. Or, le libre examen a déjà permis au Conseil Privé en Angleterre de déclarer qu'il n'était pas nécessaire de croire au baptême, ni à l'éternité des peines de l'enfer pour être protestant ; le libre examen a donné naissance à une multitude de religions bizarres et tout aussi malsaines que le mormonisme. Du moment où l'on décrète que chacun est libre d'interpréter la Bible comme il l'entend, pourquoi le premier venu n'y verrait-il pas la polygamie comme elle a existé du temps de Moïse, tout aussi bien que la

doctrine du salut universel ! Tout étrange que cela paraisse, à cause de la brutale immoralité des Mormons, il faut avouer qu'au point de vue protestant la logique est plutôt du côté des successeurs de Brigham Young que du côté de Talmadge et du Conseil Privé de Sa Gracieuse Majesté la Reine. Le refus de croire à la nécessité du baptême, à l'existence de l'enfer est plus contraire aux enseignements de la Bible que la polygamie permise sous l'ancienne loi. Lorsque nos voisins courent sus aux Mormons, ils agissent sans qu'ils s'en doutent, sous l'empire des idées de l'église catholique, seule dépositaire des saines doctrines. C'est à elle qu'ils doivent s'adresser pour obtenir la justification de leur acte juste en lui-même, légitime à nos yeux, mais qui n'est, jugé à la lumière de leurs principes, qu'une persécution. Un grand écrivain l'a dit, le protestantisme ne vit que de quelques lambeaux de vérité empruntés aux catholiques, et la conduite des Etats-Unis, en ce moment, confirme cette parole.

Si les Américains chassent les Mormons parcequ'ils ont trop de femmes, n'allez pas croire qu'ils veulent refouler vers sa source l'immigration chinoise parce que les fils du céleste empire, qui laissent en Asie leur meilleure moitié, n'en ont pas assez ? Est-ce encore un sentiment de vertu qui les pousse à interdire l'entrée des Etats-Unis aux Chinois ? Ces payens leur font-ils horreur ? Ne nous méprenons pas : il ne faut pas trop exiger de ces néophytes. Deux fois vertueux en six mois, ce serait vraiment trop, et pour les Etats-Unis et pour la plupart des gouvernements modernes. Nous sommes ici en face d'une question d'intérêt.

Les Chinois, qui viennent par milliers s'établir en Californie, ont cru que les Etats-Unis leur étaient ouverts comme à tout venant. Le fait est que tout d'abord le *melikan man*—c'est ainsi que le Chinois appelle le Yankee—accueillit avec plaisir le *Celestial*. Il trouvait en lui le serviteur modèle, le serviteur rêvé, doux, obéissant, ne se croyant jamais l'égal de son maître, comme le domestique indigène. La démocratie a produit aux Etats-Unis ce singulier résultat : l'Américain pur sang ne veut pas servir. Et pourquoi ? tous étant égaux, tous ont droit d'être maîtres. Aussi, le Yankee ne sert qu'à son corps défendant et avec le plus d'indépendance possible. Le Chinois, lui, n'a pas ces idées. Toujours content, toujours prêt à faire toutes espèces de travaux, il se transforme en domestique, maître Jacques fait la cuisine, berce les marmots, fend le bois, conduit les chevaux, va aux marchés. C'est la bonne pour tout faire idéale. On lui pardonnait facilement toutes ces qualités ; mais il en a une autre devant laquelle on est resté inflexible. Johnny Chinaman est très frugal, et partant très économe. Pour toute nourriture, une poignée de riz ; pour toute boisson, de l'eau claire, tandis que ses concurrents s'inondent de whiskey. Ces habitudes lui permettent de louer ses services à bien meilleure condition que les travailleurs des autres nationalités. Et c'est ici que la guerre a éclaté. Johnny Chinaman fait baisser le prix du travail. Question d'intérêt et non de vertu ! C'est pourquoi la liberté, glissant son bonnet sur ses yeux pour ne pas voir cette violation du plus sacré de ses principes, se décide à expulser le Chinois. Et voilà la société la plus avancée en contradiction avec elle-même. On proclame la liberté du travail et on veut empêcher toute une classe de travailler, priver des milliers de citoyens, qui s'en trouvaient bien, des services des Chinois.

Le Congrès américain a voté une loi expulsant les Chinois, mais le président Arthur y a apposé son veto. Aux dernières nouvelles, il aurait consenti à un moyen terme : les Chinois ne seraient expulsés que pour un terme de dix ans, après lesquels ils pourraient reprendre le chemin des Etats-Unis. Que vont faire les *Celestials* ? En face de la grande muraille américaine, vont-ils se diriger de notre côté ? Ils ont déjà mis le pied en Colombie, et on dit que des légions d'autres Mongols tournent vers nous leurs yeux taillés en amandes. Si nous en croyons certains indices, et surtout les discours prononcés aux Communes par M. Bunster, de la Colombie, les habitants de notre extrême Ouest ne raffolent guère des fils de Confucius, et tout nous fait croire que nous aussi nous aurons bientôt notre question chinoise.

A.-D. DeCELLES.

LA RÉVOLUTION EN ITALIE

LES CARBONARI ET LA JEUNE ITALIE

Les écrivains étrangers avaient semé dans le cœur de la jeunesse italienne des aspirations mauvaises qui n'attendaient, pour germer et se montrer au plein jour, que d'avoir passé sous le mystère et le silence sans lesquels rien ne se fait dans la nature. Deux sectes, peu différentes de but, se chargèrent de cette incubation. La *Jeune Italie* surtout nourrit l'idée de l'unité italienne ; mais on ne saurait refuser à la *Charbonnerie* le triste honneur d'avoir, elle aussi, contribué pour sa part au développement de ce plan aussi insensé qu'impie et d'avoir causé la dépravation du sentiment littéraire.

Quoique ces sectes soient bien connues du lecteur, peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour lui d'en voir esquissées à grands traits la physionomie politique.

La secte des Carbonari, fondée en 1813, avait pour but de chasser les Français de la péninsule, mais elle survécut au but qu'elle s'était proposé. Cachée dans l'ombre et enveloppée de mystère, elle se déclara l'ennemie jurée de l'Autriche et de tous les princes qu'elle regardait comme les satellites de l'aigle à deux têtes, résolu de leur en imposer par la crainte et de tirer d'eux une vengeance exemplaire de ses espérances déçues. Les ambitieux et les intrigants de profession affluèrent bientôt dans ses rangs et, sur toute l'étendue de la péninsule, on n'entendit que noms bizarres, fantastiques, mystérieux dont chacun représentait une *vente* et avait pour sens unique l'obligation où était tout Italien de venger *l'agneau dévoré par le loup*. Il n'y eût pas de ville, si petite qu'elle fût, qui ne possédât sa vente ou sa loge avec ses statuts propres, mais avec l'obligation commune de tuer quiconque aurait révélé le secret de la secte et de faire connaître aux associés les actes et les intentions des gouvernements. C'est ainsi qu'ils érigeaient en patriotisme et en courage civique l'espionnage et l'assassinat.

Déjà, avant les commotions politiques de 1821, les *Ventes* ou grands centres de la Charbonnerie étaient en pleine activité, et, malgré leur défaite, elles ne cessèrent pas de travailler de l'extrémité de la Sicile à la chaîne des Alpes. En vain les Allemands firent-ils expier à beaucoup de jeunes gens leur illusion tombée dans les prisons de la Moravie, en vain eurent-ils toujours les yeux ouverts sur les agissements de la secte ; les Carbonari veillèrent eux aussi ; ils s'insinuèrent sous le masque de l'hypocrisie dans les charges de l'empire et ils firent ça et là, et sans bruit, des recrues de la plus haute importance.

Les Universités furent un de leurs meilleurs centres de prosélytisme. Chacune d'elles devint une vente, et professeurs et élèves s'employèrent activement à la diffusion du *second Evangile*. Quel fut l'effet de cette agitation sur les études ? Hélas ! il n'est que trop facile de le constater, car aujourd'hui encore l'Université italienne n'est guère autre chose qu'un champ clos où les jeunes gens s'exercent, sous l'impulsion de chefs populaires, à préparer l'avènement d'une république socialiste.

Les vétérans des guerres napoléoniennes furent les alliés naturels des Universités et les adeptes prédestinés de la Charbonnerie. Habités à ne croire qu'à la force brutale, dévorés du regret de ne plus paraître au premier rang, sceptiques en religion et en morale, comment n'auraient-ils pas été des premiers à se jeter dans les bras d'une secte qui se promettait de faire revivre la domination impériale, de renverser la papauté, d'extirper le catholicisme et de ramener le paganisme ? Aussi, les sectaires employèrent-ils alors tout ce que l'éloquence, l'histoire et la poésie avaient inventé de plus bas et de plus rampant pour en faire comme une auréole lumineuse autour du front de Napoléon, le despote tombé. On eût dit, en entendant ces adulations, en être revenu au temps du Césarisme romain ou byzantin !

Comme chaque ville avait sa *Vente*, chaque province avait son chef carbonaro. Le voyageur qui visite Turin peut voir dans le jardin public la statue du général des carbonari napolitains ; et s'il demande qui fut ce Guillaume Pepe, il saura bientôt que ce héros d'un nouveau type a été placé là pour redire à ses compatriotes :

“ Courage ! désertez le drapeau de votre roi ; la patrie reconnaissante vous élèvera une statue ! ” Et combien de statues ont été de nos jours érigées à l'honneur de ces traîtres qui déguisaient leur lâcheté sous les oripeaux de la liberté et de l'indépendance !

On dit que ce fut le général Colletta qui le premier présenta, au lord anglais Bentinck le plan des Carbonari de créer une Italie libre avec Rome comme capitale. Après avoir tour à tour défendu et attaqué la secte, le général désillusionné disait avec beaucoup de raison que c'était “ une société d'ambitieux vulgaires et de lâches patentés qui n'ont de la liberté que les vices, l'agitation, l'indiscipline et l'ombre. ”

Pendant que le royaume des Deux-Siciles se couvrait de ventes, le royaume subalpin n'échappait pas au carbonarisme. Sous Victor-Emmanuel, appelé si justement *le roi des marmottes* par les républicains de San-Remo, la secte s'était enracinée dans tous les ordres de l'Etat, et si profondément qu'elle ne craignit pas, à l'avènement de la branche cadette de Carignan, d'afficher hautement la prétention de délivrer l'Italie, peut-être de la faire une sous le jeune prince et de placer le Piémont à la tête de la Péninsule. De tous les condottieri de la révolution subalpine, nul ne la personnifia mieux que le comte de Santarosa, *le meilleur des meilleurs d'alors*, dit de lui Mazzini. Doué d'immenses qualités de l'esprit et du cœur, il maniait avec une égale dextérité la plume et l'épée. Mais il était sceptique : “ J'ai désiré beaucoup le bonheur, écrivait-il un jour à son ami Victor Cousin, j'eusse été capable de le goûter... En tous cas, si je succombe à mes maux, je ne crains pas le néant, l'horrible néant. ”

Cette fièvre de scepticisme et de conspiration avait aussi gagné les Etats Pontificaux ; elle y donna naissance à des ventes, elle y formait des conspirateurs : que Mazzini vienne avec la Jeune Italie ; la mine est prête.

Dire que ce mouvement de Carbonarisme créa en Italie une littérature révolutionnaire, ce serait une naïveté : quand est-ce qu'une révolution politique a été faite sans entraîner une révolution littéraire et artistique ? Du reste, nous aurons à en parler plus tard ; pour le moment, contentons-nous de noter l'asservissement de cette littérature aux sectes, sa forme exotique, son manque d'originalité et son caractère essentiellement impie. Qu'elle est loin de valoir la littérature des réfugiés florentins du XVI^e siècle ! Un mot maintenant de la Jeune Italie.

Si les hommes d'épée créèrent le Carbonarisme, les hommes de lettres fondèrent la Jeune Italie. Mazzini, son créateur, était un écrivain très exercé dans le journalisme ; et personne, plus que lui, ne sut fanatiser ses partisans. “ Je vous salue, écrivait Vincent Gioberti avec son emphase ordinaire, je vous salue, précurseurs d'une nouvelle politique, premiers apôtres de l'Evangile renouvelé... Votre cause est juste et charitable, car elle est celle du peuple ; elle est sainte, car elle est celle de Dieu ; elle est éternelle et elle survivra même à l'antique formule qui disait : *Dieu et le prochain*. ” Une propagande très active fut vite organisée ; des jeunes gens très intelligents parcoururent le pays ; des conciliabules se tinrent, des correspondances s'établirent, et partout l'insurrection se montra prête à éclater. Pour Mazzini, il lançait ses idées nouvelles sur l'aile de la presse et le *Tribun* d'abord, la *Jeune Italie* ensuite étaient lus et relus avec entraînement. De Londres, de Marseille et de la Suisse, qu'il choisit tour à tour pour centres d'action, il étendait sa main mystérieuse sur toute la péninsule et la fascinait entièrement. La Jeune Italie reconnaissait-elle l'assassinat comme un moyen légitime d'attaque ? Elle en fut accusée dès son origine, et l'on sait que Mazzini donna un poignard et de l'argent à Gallenga pour le pousser au meurtre de Charles Albert. D'ailleurs, n'est-ce pas lui qui écrivait de Londres à Cavour, en 1838 : “ L'usage du poignard est sanctionné par les serments et les sentences solennelles de la Charbonnerie. ”

Comme il est facile de le prévoir, la littérature mazzinienne fut comme celle des Carbonari, essentiellement révolutionnaire, c'est-à-dire anarchique et irréligieuse. Son but, comme celui de la secte, fut de bâtir l'édifice de l'unité italienne sur les ruines du catholicisme et d'opérer un retour au paganisme romain, modifié toutefois dans le sens d'un déisme dépouillé de tout signe extérieur de religion. Comme effet, elle fit perdre aux écrivains leur caractère ; et, s'ils s'attachèrent encore à l'étude de Dieu, de l'homme et du monde, les trois types obligés de l'artiste, ils le firent d'une manière qui ne rappela que trop les rêveries des écoles allemandes.

Aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie continue au grand jour ce que la Charbonnerie et la Jeune Italie avaient commencé dans l'ombre. Qui ignore son influence ? En Italie, elle s'est emparée de tout, des écoles, des collèges, de la presse ; elle règne partout, sur la famille, sur la jeunesse, sur l'armée. Pour être un poète, il suffit de se faire un blasphémateur public ; pour être un philosophe, c'est assez de prendre rang parmi les philosophes tudesques. Fièvre de ses victoires faciles, la secte a tout réuni dans ses mains de fer, la propriété, l'Etat, la famille, la conscience, le génie, l'homme tout entier du berceau à la tombe ; elle a créé à son profit un despotisme plus cruel et plus insolent que celui même dont Tacite parle comme d'un *monstre exécrationnel*.

Caton disait dans son temps : “ Maintenant que le monde est entre les mains de César, allons dormir. ” Les catholiques en Italie ont plus de foi dans l'avenir, plus de confiance en eux-mêmes et dans la bonté de leur cause. Ils savent, et cette pensée les soutient, que ce colosse de bronze a des pieds d'argile, et ils attendent bientôt la petite pierre que Dieu fera rouler du sommet de sa montagne mystique et qui le réduira en poussière. L'Eglise ne saurait périr, et Dieu a fait les nations guérissables.

GIULIO.

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 10 avril 1882.

Tout ce qui pense, tout ce qui lit, tout ce qui aime le beau, est en extase en ce moment devant le magnifique tableau du peintre Jacquet : *La Nouvelle Arrivée*.

Cette toile, qui va devenir célèbre, et dont toute la presse s'est occupée, a été vendue par M. Alexandre Dumas à M. Shaus, de New-York, qui expose publiquement dans ses salons cette œuvre d'art.

On sait que M. Jacquet a été très vexé de cette vente qui sent son brocanteur d'une lieue.

Il paraît qu'il n'aurait cédé son tableau à Dumas qu'à la condition que celui-ci le conserverait dans sa collection, une des plus belles de Paris.

Il ne lui avait vendu que 12,000 francs au lieu de 15,000 francs qu'on lui avait déjà offert.

Mais l'auteur de la *Question d'Argent* se laisse tenter par notre Américain, qui lui compte 27,000 francs pour devenir propriétaire du dit tableau.

Le peintre Jacquet, à cette nouvelle, jura par tous ses dieux de tirer une vengeance éclatante de cette indécatesse ; et l'on va voir qu'il tint parole.

Il se mit incontinent à peindre un autre tableau, le *Marchand Juif de Bagdad*, lequel marchand, en l'examinant de près, ressemblait trait pour trait à Alexandre Dumas.

Cette œuvre satirique, qui parut dans une récente exposition à Paris, causa un grand chagrin à Alexandre Dumas.

Son gendre, M. Lippmann, partageant son dépit, se laissa même aller à un acte de vandalisme sauvage contre ce malencontreux *Marchand Juif de Bagdad* : il le lacéra à coups de canne et le détruisit complètement.

Sans cette fin prématurée, M. Shaus l'eût également acheté. Ces deux tableaux, la *Nouvelle Arrivée* et le *Marchand Juif de Bagdad*, méritaient d'être placés côte à côte dans le même salon. Combien il est fâcheux pour nous qu'il en soit autrement !

* *

La *Nouvelle Arrivée* est un grand tableau dont tous les personnages sont de grandeur naturelle. Leurs costumes, qui sont très riches, nous rappellent la cour de Louis XV.

Une troupe de nobles demoiselles et de jeunes seigneurs gravissent les sentiers agrestes de la montagne.

A voir l'empressement que chacun met à devancer son voisin, on devine que le but de leur course est ce temple que l'on admire sur le sommet, à gauche, d'où l'on découvre un magnifique paysage.

Une ravissante jeune fille—peut-être une princesse—vient de poser le pied sur la première marche de cet édifice : c'est—la première arrivée.

La toilette de cette divine créature est éblouissante ; en voyant sa longue jupe de satin garnie de dentelles, quelle laisse flotter derrière elle majestueusement, on se demande comment elle a pu arriver la première.

Elle appuie sa main droite sur une canne, dans une attitude d'impératrice.

C'était la mode alors, et je trouve que cela ne manquait pas d'un certain air de grandeur.

Le bas de sa jupe, qui est un véritable chef-d'œuvre, laisse apercevoir deux pieds mignons chaussés de mules à talons rouges.

Tout le poids du corps s'appuie sur celui de droite, tandis que celui de gauche s'élève pour monter l'escalier.

La belle porte une toque de velours noir d'où s'élançait une aigrette. Son cou—orné d'un ruché diaphane—est d'une blancheur à rendre un cygne jaloux.

Sa taille svelte est emprisonnée dans un justaucorps de velours bleu brodé d'argent, au-dessous duquel se montre un amour de corsage bleu clair tout garni de perles.

Le visage de—la première arrivée—est naturellement dessiné de main de maître. L'œil noir est vif, les lèvres sont roses ; sa chevelure luxuriante tombe jusque sur le bas du front.

Il y a en outre tant de grâce répandue dans toute sa personne, tant de promesses dans son sourire qu'il suffit de ne la voir qu'un instant pour en devenir amoureux.

On remarque au second plan de ce tableau un jeune homme vêtu d'un habit jonquille qui, par ses gestes enthousiastes et admiratifs, en disent plus sur sa beauté que je ne pourrais en raconter.

* *

Puisque nous en sommes sur—la première arrivée—

parlons de celle de Jumbo, du magnifique, du superbe Jumbo, qui vient de débarquer à New-York au milieu d'une foule sympathique qui l'a acclamé.

Quel est donc ce personnage à qui l'on fait tant d'honneur, devant lequel chacun s'incline ?

Est-ce un nabab de l'Inde qui voyage pour s'instruire ? Un ambassadeur de la Chine qui nous tombe des nues ? Est-ce l'empereur du Brésil qui veut savoir comment on peut attirer à soi le flot des immigrants ? Est-ce Gambetta qui vient étudier ici *de visu* le peuple américain ? Est-ce enfin Gortschakoff, congédié par son maître, et qui veut se faire républicain pour échapper aux nihilistes ?

Non, Jumbo n'est ni prince, ni politicien, ni diplomate.

C'est un honnête éléphant que son maître, l'illustrissime Barnum, vient d'acheter au Jardin Zoologique de Londres pour la bagatelle de \$10,000.

La douane américaine lui demandait \$2,000 de droits d'importation ; mais Barnum, qui est né malin, a prétendu que Jumbo était un immigrant ordinaire, qui venait aux Etats-Unis dans le dessein d'y perpétuer sa race.

Or, comme les Américains seraient très flattés d'acclimater cette famille de pachyderme, ils ont admis Jumbo en franchise, le vingt-quatrième de son espèce que Barnum possède dans sa ménagerie.

ANTHONY RALPH.

NOS GRAVURES

Les inondations dans la Louisiane

Le fléau a cessé de faire des ravages. Des familles entières sont sans pain et sans abri. Le nombre des victimes est incalculable. La charité ne se fatigue pas, il est vrai, mais les secours, malheureusement, ne suffisent pas. Les gravures que nous donnons aujourd'hui à nos lecteurs représentent quelques vues des tristes scènes qui se sont passées dans les contrées inondées. Ces dessins ne donnent qu'une faible idée de la grandeur du désastre qui vient de dévaster un des plus riches et des plus beaux pays de la grande République.

Collège de St-Laurent, près de Montréal

Le Collège de St-Laurent, près de Montréal, est sous la direction des Religieux de Ste-Croix, dévoués à l'éducation de la jeunesse. Ils vinrent de France en Canada sur la demande de Mgr Bourget, en 1847. Nous pouvons juger et de leurs efforts et de leurs succès, par les nombreuses maisons d'éducation qu'ils dirigent. A leur arrivée, ils ouvrirent de suite une école à St-Laurent, et y déployèrent tout leur zèle, aussi en furent-ils récompensés. Car, en 1849, les élèves venant de tous côtés, ils construisirent leur Collège en pierre, qui fut incorporé cette même année par un acte du Parlement. Alors, en peu de temps, leur renommée comme instituteurs se répandit au Canada et aux Etats-Unis, et leurs élèves se distinguèrent.

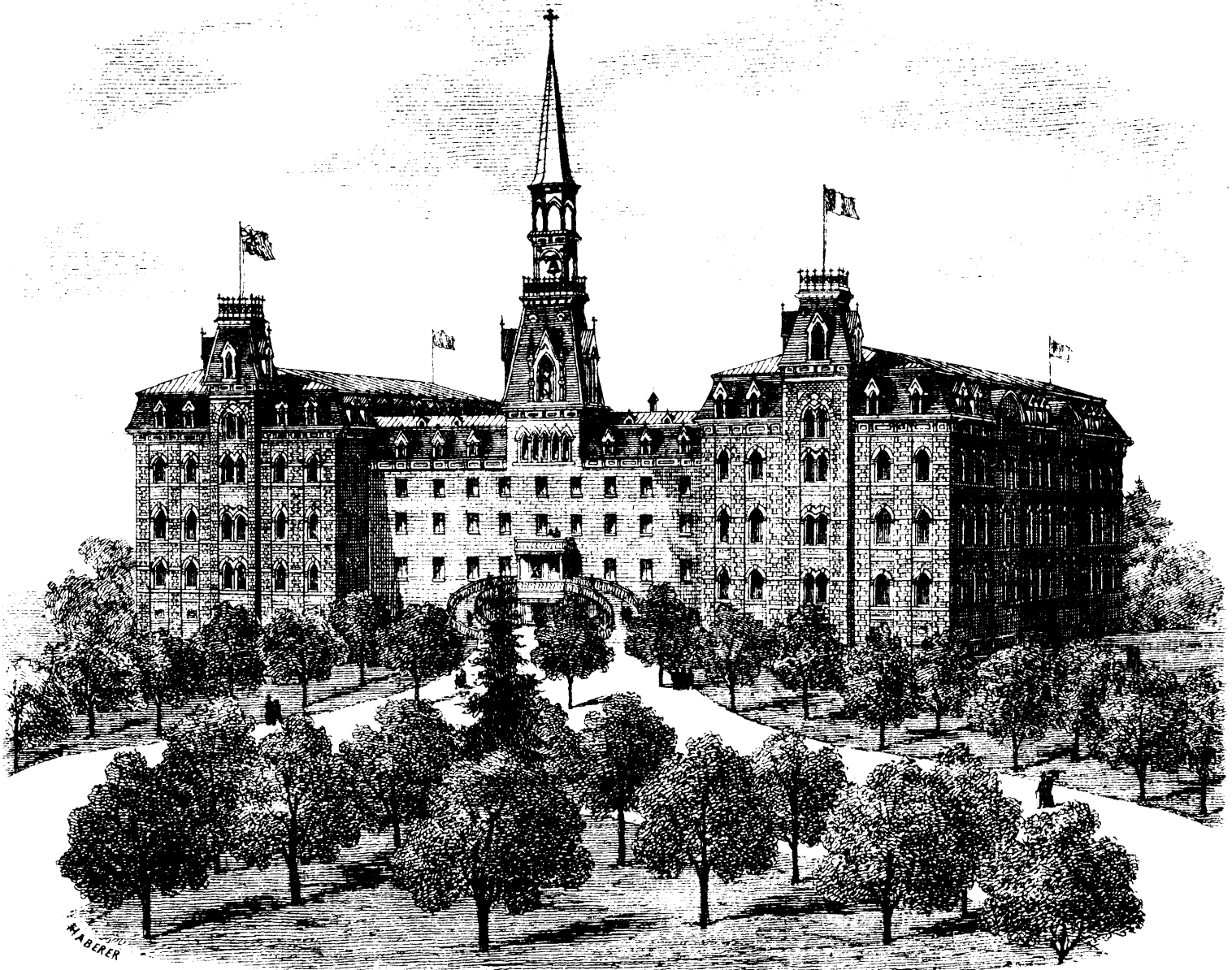
Aujourd'hui, le Collège de St-Laurent est une belle institution, complète, et qui peut donner tous les degrés. Le cours commercial y est aussi régulier et complet, en anglais et en français ; sous ce rapport, St-Laurent s'est toujours fait remarquer ; ce qui le prouve, c'est la haute position qu'occupent ses élèves dans les affaires. Tous ces avantages attirent à St-Laurent et les parents et les enfants en grand nombre. Aussi, pour répondre à cet appel, faut-il agrandir encore, et dans ce temps-ci, on ajoute des ailes au Collège pour compléter le plan que nous donnons dans nos illustrations. Les travaux sont poussés avec vigueur sous l'habile direction de M. F. Lapointe, qui en est l'architecte.

Nous félicitons sincèrement les Religieux de Sainte-Croix de leurs succès, et nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

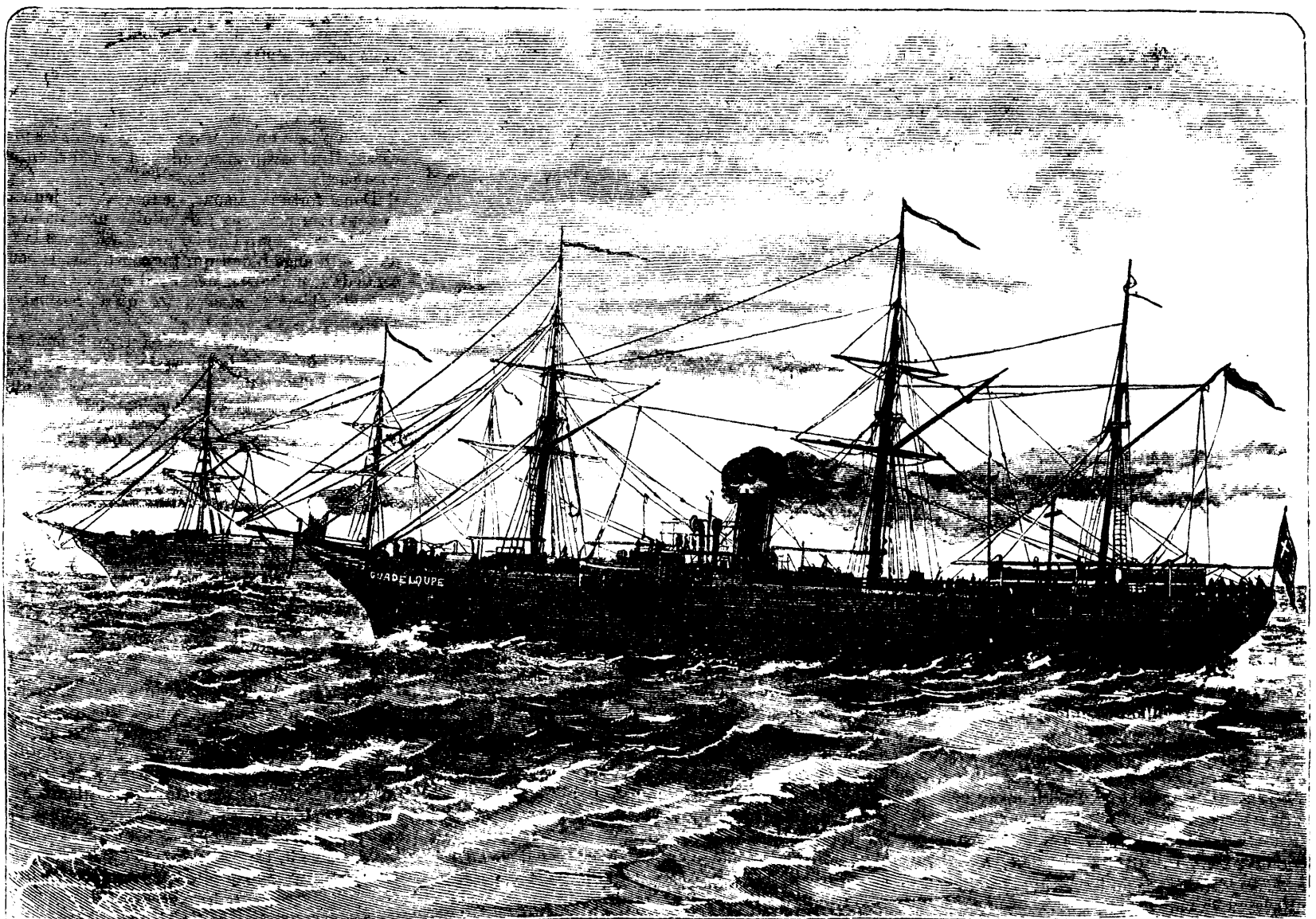
Le pèlerinage de Jérusalem

Un grand pèlerinage, le premier qui ait été organisé pour conduire un grand nombre de chrétiens d'Europe en Terre-Sainte, s'organise en ce moment et réunit de nombreuses adhésions. Ce pèlerinage a été décidé, après l'exécution des décrets, par les fervents catholiques, en signe de réparation. M. Tardiff de Moldrey, l'un des plus actifs organisateurs, lisait dans le Congrès de Lille, en 1881, le rapport qui contenait le premier programme dont l'exécution a été légèrement modifiée depuis. La plus grande difficulté était de trouver un bateau qui pût faire traverser la mer à 500 pèlerins au moins. Le navire la *Guadeloupe*, appartenant à la Compagnie des Transatlantiques, étant libre dans le port de St-Nazaire, on s'entendit, et c'est ce beau bâtiment, que nous présentons aujourd'hui, qui devra se rendre à Marseille pour y embarquer les pieux voyageurs. On dit même qu'il ne suffira pas, vu le nombre des sous-croiseurs, et que probablement un autre bateau portera ceux qui n'auront pu trouver place sur le premier.

Nous nous intéressons vivement à cette croisade pacifique qui ne peut que contribuer à la consolidation de notre influence à Jérusalem, où l'on voit chaque année des milliers d'étrangers.



COLLÈGE DE SAINT-LAURENT



LE PÈLERINAGE DE TERRE-SAINTE. — La « Guadeloupe » et la « Picardie », vaisseaux de 2,500 tonneaux, destinés à transporter les pèlerins de Marseille à Kaïffa (Nazareth) et Jaffa (Jérusalem).

CHOSSES ET AUTRES

M. le duc de Blacas est arrivé à Ottawa au commencement de cette semaine ; il compte passer quelques mois au Canada. Il est le fils du duc de Blacas, qui a suivi Henri V dans son exil, et le petit-fils du duc de Blacas, ministre et ami de Charles X. Le noble voyageur porte un des plus beaux noms de l'armorial de France.

M. A. DAVIS.—Il est rumeur que M. L. A. Sénécal a résigné sa charge de surintendant du chemin de fer Q. M. O. & O., et qu'il sera remplacé par M. A. Davis, surintendant actuel du département des mécaniques. Si tel est le cas, nous serons très heureux du choix qui a été fait. M. Davis, nous l'avons dit déjà, est un employé très digne et surtout très capable. Depuis longues années, M. Davis a fait preuve de grandes capacités dans les emplois qui lui ont été confiés. Avant qu'il ne fasse partie des officiers de l'administration du Nord, il est demeuré longtemps au service d'autres compagnies de chemins de fer qui, toutes, ont constaté qu'il s'était toujours tenu à la hauteur de sa mission.

M. Jehin-Prume, notre violoniste, a donné dernièrement un concert à Toronto. Voici ce que nous lisons dans le *Globe* :

“ M. Jehin-Prume, violoniste du roi des Belges, fut le héros de la soirée. Celui qui entend le Paganini belge ne sait ce qu'il faut admirer le plus ou de son extraordinaire facilité d'exécution, de sa merveilleuse versatilité, de l'étonnante précision de son jeu, ou de la richesse incomparable des sons qu'il sait émettre..... L'auditoire, enthousiasmé, lui a fait une véritable ovation.”

Le bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame désire témoigner sa reconnaissance aux personnes qui ont bien voulu prendre part au concert donné mardi de la semaine dernière, au bénéfice de cette institution. Il remercie, en premier lieu, M. le professeur Couture, qui a montré tant de goût et de talent dans l'organisation de ce concert. Le bureau remercie aussi les artistes qui ont si dignement secondé M. Couture, et, en particulier, Mde Lefavre, Mlles Lamothe, Harwood, Leprohon, Barbeau, Crompton, Rubenstein et M. Lacroix.

Les administrateurs offrent aussi l'expression de leur sincère et vive gratitude aux dames patronnesses et aux autres personnes qui se sont chargées de placer des billets et qui ont rempli cette tâche avec un zèle et une persévérance admirables.

Le bureau se fait enfin un devoir de remercier le public qui a si généreusement répondu à l'appel qu'on lui a fait en faveur de cette œuvre de charité.

La session du parlement fédéral se prolonge dans le printemps et s'allonge terriblement la nuit. Les dernières séances se sont terminées avec l'aurore et celle de vendredi n'a fini que le samedi à 8 heures du matin. C'est la discussion d'une mesure qui intéresse les provinces, qui a été la cause de cette veille prolongée. Le gouvernement fédéral a usé de son droit de veto relativement à une loi d'Ontario, et l'opposition a prétendu qu'il n'était pas bien fondé à ce faire, comme on dit au palais. La discussion a été extrêmement intéressante et toute la question des pouvoirs des législatures locales et du gouvernement fédéral a été mise en lumière. Sir John, MM. Blake, Cameron, Mousseau, Laurier, McCarthey ont pris la parole. Il était 3 heures du matin lorsque Sir John s'est levé pour répondre à M. Blake, et le vieil athlète a pu parler pendant près de 2 heures. Bien des jeunes députés ne pourraient tenir à pareille tâche.

Le Sénat, qui s'était montré récalcitrant, l'an dernier, à l'égard des beaux-frères qui désirent épouser leurs belles-sœurs, a tenu cette année à faire oublier sa sévérité passée et il a adopté le bill de M. Girouard à une forte majorité.

À Québec, la session va son train et l'Assemblée a voté le projet de loi qui ratifie le contrat de vente de la section Ouest du chemin de fer provincial au Syndicat du Pacifique. Le Conseil Législatif a commencé la discussion de cette mesure.

Plusieurs ordinations ont été faites, dimanche dernier, à l'église du Gesù, de cette ville. Les cérémonies ont été très imposantes. Au nombre de ceux qui ont reçu l'ordre de la prêtrise se trouvait le révérend P. Garceau, S. J., ancien zouave pontifical. Ses compagnons d'armes avaient voulu l'escorter jusqu'aux portes du sanctuaire, et trente d'entre eux étaient présents, en uniforme. L'entrée dans l'église fut solennelle. En tête venaient les zouaves, précédés de leur drapeau, puis un clergé très nombreux, et Sa Grandeur Mgr Fabre, en habit pontifical. Pendant toute la procession, l'orgue et l'orchestre exécutèrent la grande marche triomphale de Gounod, “ Vive Pie IX.”

Le sanctuaire avait été décoré avec beaucoup de goût.

À droite, on remarquait, entre autres, le drapeau des zouaves du Collège Ste-Marie, milice établie par le révérend P. Garceau, et dont les membres s'engagent à remplir les mêmes obligations que leurs aînés vis-à-vis du Pape. À gauche se trouvait le drapeau qui conduisit à Rome le détachement dont faisait partie le révérend P. Garceau.

Un chœur de 200 voix, appuyé de l'orgue et de l'orchestre, chanta avec un succès remarquable, sous l'habile direction de M. A. J. Boucher, la Messe Royale harmonisée.

Deux zouaves, MM. Piché et Renaud, firent la quête dans l'église.

La grande messe, commencée à 10 heures, ne s'est terminée qu'à 1 heure.

Education pratique à Villa-Maria.—Avec l'Alleluia de la réjouissance, nous sont venus, de tous côtés, les traditionnels œufs de Pâques et les cartes de souhaits, véritables petits chefs-d'œuvre de bon goût, dont plusieurs portent le cachet artistique.

Mais, au nombre de ces cadeaux de circonstance, nous signalerons de préférence ceux d'un tout nouveau genre, imaginés et exécutés avec un rare *savoir-faire*, par les demoiselles du premier Cours d'Honneur du couvent de Villa-Maria, près Montréal. Ces jeunes demoiselles ont eu l'heureuse idée de préparer de leurs propres mains le dîner de famille qu'elles ont fait parvenir à leurs parents respectifs.

Nous ne saurions assez féliciter ces demoiselles de l'attention qu'elles apportent à cette branche si importante de l'économie domestique. On comprend mieux que jamais, de nos jours, la nécessité qu'il y a, pour toute jeune fille, de se rendre capable de remplir les devoirs qui lui seront dévolus plus tard, lorsqu'elle se trouvera à la tête d'une maison. Ajoutons qu'il y a plus de vingt ans que l'économie domestique et l'art culinaire sont enseignés avec succès à Villa-Maria.

Dans l'un des bureaux de la Chambre, un député faisait dernièrement le panégyrique d'un impôt et, ne sachant pas très bien s'exprimer, répétait pour la troisième fois :

—Mais où le placerons-nous, cet impôt ?

—Tenez, dit un collègue ennuyé en se levant de son fauteuil, mettez-le à ma place, moi, je m'en vais !

M. Barbey d'Aureville pris sur nature :

Il passait devant la boutique d'un pharmacien de son quartier.

Les volets étaient fermés sans qu'aucun avis indiquât la raison.

Il s'informa, et on lui apprend que le pharmacien avait été arrêté pour une cause qu'on ignorait.

—Je la sais, moi, dit Barbey, en relevant la tête : le misérable falsifiait les poisons !

À la caserne, le sous-officier Pictou (vingt-cinq ans de service) raconte ses campagnes...

—Pour lors que cette nuit-là, il faisait nuit noire, et que la pluie tombait en catafalques.

—En cataractes, sergent...

—En catafalques fusiliers, vu que je vous ai dit que la nuit était noire comme une voiture de deuil...

Dialogue de salon :

—Elle est cruellement mûre, Mme X... ?

—On ne sait pas... Elle cache son âge.

—Oui, mais elle montre sa figure.

Le comble de l'amour du carême : Dévorer du regard une jeune fille maigre.

UNE NUIT DE BAL

Depuis deux heures du matin, le coupé stationnait dans la rue devenue noire, formant corps avec l'ombre que trouaient seules à droite et à gauche les clartés vives de ses lanternes. Le cocher et le valet de pied, côte à côte sur le siège, se tenaient immobiles et corrects dans les chaudes fourrures qui leur montaient jusqu'aux oreilles ; aucun bruit—sauf, de temps en temps, celui que faisaient les chevaux en rongant les mors ou en frappant le sol du fer de leurs sabots—ne troublait le silence lugubre de cette nuit de décembre. Le dernier piéton attardé, regagnant en hâte sa demeure, était rentré depuis longtemps, mais non sans s'être retourné sur cette voiture de maître au fond de laquelle il avait pu apercevoir la silhouette d'une jeune femme en toilette de bal, enveloppée dans un burnous blanc, pâle comme une morte et les yeux fixes, tout grands ouverts.

Cette jeune femme, vous la connaissez ; c'était la jolie comtesse Diane de Chautenay ; pour peu que vous ayez fréquenté les grands bals de ces derniers hivers, vous l'avez sûrement rencontrée au bras de son mari ; ils

étaient de toutes les fêtes. Un beau jour, brusquement, ils disparurent ; où ? En province ; pourquoi ? pour y cacher leur bonheur, disent les uns ; leur malheur, assurent les autres ; en tout cas pour s'y cacher, car ils ne sont pas encore revenus à Paris qui, d'ailleurs, les a vite oubliés. Mais vous vous les rappelez, n'est-ce pas ? Vous savez quel couple ravissant ils faisaient, comme ils s'aimaient, comme ils étaient heureux, bonheur charmant et mérité, qui faisait des envieux et pas de jaloux.

Comment s'étaient-ils connus ? Pourquoi s'étaient-ils mariés ? Parce qu'il était dans leur destinée de se rencontrer et, se rencontrant, de s'épouser. L'histoire de leur mariage était d'une simplicité adorable : Un soir, lui la vit dans un bal—c'était le deuxième où la conduisait sa mère—et tout de suite il se sentit pris ; au lieu de danser, il passa son temps à regarder la jeune fille, si absorbé dans cette contemplation qu'il ne lui vint même pas à l'idée de lui adresser la parole ; seulement, toute la soirée, il eut la gorge sèche et les mains fiévreuses ; à la sortie, comme un de ses bons amis avec lequel il était venu, tout surpris de le voir en cet état, s'informait en le raillant légèrement :

—Mon cher, lui répondit le comte avec beaucoup de sérieux, écoute bien ceci : ou je ne me marierai jamais ou j'épouserai Mlle de V...

Par une coïncidence bizarre, presque au même moment, celle-ci tenait à sa mère le petit discours que voici :

—Ma chère maman, tu as quitté ton château de Touraine, ce qui t'ennuie fort, pour me mener dans le monde, ce qui ne m'amuse guère, ceci dans l'espoir que je me déciderai bientôt à choisir un parti parmi les jeunes messieurs qui dansent ; eh ! bien, il est inutile d'y retourner ; mon choix est fait.

—Déjà ?...

—Seulement, c'est parmi ceux qui ne dansent pas ; et, aussi vrai que je t'aime, je ne me marierai jamais ou j'épouserai M. de Chautenay.

Un mois après, ils étaient mariés ! Rassurons vite les personnes mûres qui hochent toujours la tête quand on leur parle d'un mariage d'amour, en leur disant que cette union réunissait toutes les convenances. La jeune fille apportait en dot une somme ronde de deux cent cinquante mille francs, plus un hôtel à Paris, avec chevaux, voitures, etc..., résidence naturelle des futurs époux ; sa mère conservait sa propriété des rives du Cher, où elle restait toute l'année et où ses enfants devaient chaque été venir la rejoindre pendant quelques semaines. Le jeune homme, orphelin et entièrement maître de sa personne, apportait sa fortune, ébréchée d'un tiers, il est vrai, par de fortes pertes au jeu, mais fort présentable encore : cinq cent mille francs environ. Le jeu, il faut en convenir, avait été pendant longtemps sa grande passion ; mais, après certains coups fameux dans les annales du baccarat, il avait su s'arrêter sur cette pente fatale, non par calcul, ni même par raison, mais par un sentiment profond de sa dignité qui, s'il ne l'avait pas empêché de commettre certaines folies que le monde pardonne, le garantissait du moins contre certaines fautes que lui-même ne se fût jamais pardonnées. Depuis plus d'un an, il n'avait pas remis les pieds à son cercle, il ne savait même plus au juste s'il en faisait encore partie.

Donc fortune, amour, jeunesse, les jeunes mariés avaient tout pour eux ; ou plutôt non, ils n'eurent le bonheur complet qu'un an plus tard, après la naissance d'un petit ange blond qui fut cependant la cause innocente de leur premier désaccord un soir, après dîner :

—Décidément, c'est à toi qu'il ressemble, disait Diane.

Le comte prit d'abord son temps, en homme convaincu et inébranlable ; puis, d'une voix ferme :

—Non, c'est à toi.

—Mais il a tes yeux !...

—Jamais de la vie, il a les tiens et ta bouche par dessus le marché !...

—Par exemple !...

Ils se disputèrent bel et bien et, comme aucun des deux ne voulait céder, il fallut prendre un arbitre ; ce fut la mère de la comtesse, alors à Paris pour plusieurs jours, qui survint justement au plus fort de la querelle. On la mit au fait.

—Mes chers amis, conclut-elle, vous n'y êtes ni l'un ni l'autre ; l'enfant ne ressemble et ne ressemblera jamais qu'à une seule personne...

—Qui est ?...

—Sa grand-mère !...

Or, un soir de l'hiver suivant—leur mariage remontait alors à plus de deux années—ils durent s'appêtrer pour se rendre au bal de je ne sais plus quelle ambassade ; ils recevaient par semaine dix invitations qu'ils déclinaient presque toujours, mais, cette fois, il s'agissait d'une soirée particulièrement brillante à laquelle madame voulait assister. Aussi, à dix heures, monsieur, tout habillé, entra chez sa femme :

—Comment, tu n'es pas prête ?

—Mon ami, je n'ai plus que ma robe à passer.

—Bon, je comprends ; cela veut dire que tu en as encore pour une heure...

—Dame, à peu près...

—Diable ! que vais-je faire pendant ce temps-là ?

—Ce que tu voudras, cela te regarde.

—Si j'allais voir mon fils.
—Non, il dort et je te connais : tu vas te mettre à l'admirer, et puis tu voudras l'embrasser, et puis tu le réveilleras, et puis on aura toutes les peines du monde à le rendormir, n'y va pas.

—Alors, si je t'aidais à t'habiller.
—Encore une jolie idée !...
—Pourquoi ? Je m'y entends très bien, tu vas voir...
—Merci, je connais tes talents, tu me les as déjà fait apprécier ; si tu te mêles de ma toilette, ce n'est pas dans une heure que je serai prête, c'est dans deux, et encore !... Tiens, va-t-en, cela vaudra mieux.

—Tu me renvoies ?...
—Parfaitement. Il fait beau, le pavé est sec, va faire un tour en fumant un cigare, tu viendras me reprendre dans une heure.
Ce disant, elle mit son mari à la porte, avec un gros baiser sur la joue comme consolation ; lui, philosophiquement, alluma en effet un cigare et descendit. Presque devant l'hôtel, il rencontra un ami qu'il n'avait pas vu depuis une éternité, une ancienne relation du cercle ; ils causèrent un instant sur le bord du trottoir, puis, le froid les prenant, bras dessus bras dessous, tout en bavardant, ils remontèrent dans la direction des boulevards.

Une heure après, fidèle à sa parole, madame plantait la dernière fleur dans ses cheveux et, sous la plus ravissante toilette qu'elle eût encore portée, attendait le retour de son mari, toute réjouie à l'avance de l'effet qu'elle allait produire. Mais son mari, moins exact qu'elle, ne revint pas à l'heure dite. Elle patienta cinq minutes, un quart d'heure, immobile dans sa robe qu'elle craignait de chiffonner... elle patienta une demi-heure, il ne rentrait pas. Alors, une vague inquiétude la saisit. Dans la cour, les chevaux, attelés depuis longtemps déjà, piaffaient d'impatience. Elle courut à l'appartement du comte, se disant qu'il était peut-être remonté directement chez lui, sans avoir été aperçu des domestiques ; il n'y était pas ; elle pensa que, malgré sa défiance, il était peut-être auprès de son fils : non plus ; elle revint enfin dans sa chambre, avec le dernier espoir qu'elle allait l'y trouver : non. Minuit sonnait et le comte ne reparaitrait décidément pas. Elle eût vraiment peur ; un frisson de fièvre la secoua de la tête aux pieds et elle déchira ses gants pour les enlever plus vite, ses mains brûlantes ne pouvant plus les supporter.

Elle sonna ; ses gens accoururent, elle les envoya dans toutes les directions à la recherche du comte ; sa femme de chambre seule resta près d'elle, essayant de la rassurer, lui disant que, s'il était arrivé un accident à monsieur, il l'aurait déjà fait prévenir ; que, dans le cas où cela lui eût été impossible, on l'aurait ramené... Elle pouvait parler, sa maîtresse ne semblait pas l'entendre : pâle, les lèvres serrées, affaissée dans un fauteuil et sans souci maintenant de sa splendide toilette, elle gardait le silence et, quand elle se décida à le rompre :

—Je vous dis qu'il y a un malheur, répondit-elle ; je le sens !...

Elle venait d'ouvrir la fenêtre, ayant entendu le bruit d'une voiture ; mais la voiture passa et disparut ; alors elle resta à l'air, malgré le froid de la nuit, en toilette de bal, les épaules à peine couvertes d'un manteau que sa femme de chambre lui apporta, ne pouvant la décider à rentrer ; elle resta là, les yeux dans le vide, interrogeant l'ombre, ses bras nus accoudés sur le fer de la barre d'appui.

Où était son mari ? Que lui était-il arrivé ? Elle était trop sûre de son amour pour concevoir même un soupçon de jalousie ; non, elle pressentait un autre malheur ; de quelle sorte, elle l'ignorait ; mais un malheur sûrement. Et les domestiques ne revenaient pas !... Trois quarts d'heure elle les attendit au balcon. Enfin, ils arrivèrent, l'un après l'autre, à la file, chacun avec la même réponse : ils avaient fouillé les rues, interrogé les passants, sans rien apprendre, rien découvrir, ils ne savaient rien, rien... Leur maîtresse les remercia d'un geste, n'ayant plus la force de parler. Eux sortis, elle se précipita dans la chambre où son enfant reposait et, tombant à genoux auprès du petit lit, elle éclata enfin en sanglots.

Mais tout à coup elle se redressa et se tint quelques minutes debout, droite au milieu de la chambre, comme si quelque inspiration lumineuse venait de lui dévoiler ce mystère. Puis, brusquement, son parti fut pris ; elle ne pleurait plus ; elle embrassa doucement son fils de manière à ne pas l'éveiller et, revenant chez elle, s'enveloppa à la hâte dans son grand burnous de soirée.

—Madame s'en va ? demanda la femme de chambre. Doit-je accompagner madame ?...

—Non, restez ; ne vous inquiétez pas, je vais revenir ; dormez en nous attendant, ma pauvre fille, vous en avez besoin.

Elle était toute calme maintenant ; on voyait qu'une idée la dominait et la rassurait à la fois, plus qu'une espérance, une certitude. En montant dans la voiture, elle dit au valet de pied qui se tenait debout à la portière :

—Monsieur est au cercle. Vite !...

Mais le valet, surpris, ne se retira pas ; il interrogea du regard le cocher qui, aussi bien que lui, avait entendu l'ordre.

—Qu'attendez-vous ? demanda la comtesse.

—Nous ignorons de quel cercle monsieur le comte fait partie ; si madame voulait nous indiquer...

C'était vrai ; depuis son mariage, bien avant son mariage même, le comte n'allait plus à son cercle ; il en avait parlé une fois, par hasard, comme d'une folie de jeunesse dont il était bien guéri, et d'une façon si indifférente, si légère, qu'il ne l'avait seulement pas désigné. Rien d'étonnant donc à ce que les domestiques ne le connussent pas ; sa femme ne le connaissait pas elle-même.

Le valet de pied attendait toujours ; mais cette situation qui, dans un autre moment et avec d'autres causes, eût été au ridicule, ne provoquait même pas un sourire, tant était touchante la surprise douloureuse qu'éprouvait la jeune femme. Enfin, elle prit une décision et, accompagnant son ordre d'un geste résolu :

—Eh bien, cherchons !... dit-elle.

Sur ce mot, la voiture partit d'un trait. Au bout de dix minutes, elle s'arrêta à la porte d'un des cercles les plus connus de Paris ; le valet de pied revint tout de suite des informations : monsieur n'était pas là.

—Voyons à un autre !...

A l'autre ce fut même réponse ; même réponse au troisième et, pendant près d'une heure, dans les rues désertes, le coupé poursuivit sans relâche sa course rapide à travers Paris, brûlant littéralement le pavé ; de la place Vendôme aux Champs-Élysées, des Champs-Élysées au boulevard Haussmann, tournant l'Opéra, bondissant de la Chaussée-d'Antin à la rue Richelieu ; le comte n'était nulle part. A la rue Richelieu, cependant, on obtint un renseignement précieux : quelques habitués connaissaient de Chantenay et croyaient se rappeler qu'autrefois il allait à un cercle dont ils donnèrent l'adresse. Les chevaux s'élançèrent aussitôt dans cette nouvelle direction.

—Madame, monsieur le comte est ici, revint annoncer le valet de pied.

La jeune femme s'élança hors du coupé ; mais à la porte du cercle, un grand gaillard en culotte courte et livrée rouge, lui barra le passage.

—Madame ignore sans doute que les dames n'entrent pas.

—Je suis la comtesse de Chantenay.

—Le règlement est formel.

—Mais il faut que je parle à mon mari, que je le voie à l'instant !...

—Je vais faire prévenir monsieur le comte, et, s'inclinant respectueusement, l'homme s'éloigna pour transmettre un ordre.

La comtesse était remontée dans sa voiture et, la tête à la portière sur le rebord de laquelle ses deux mains s'accrochaient nerveusement, elle attendait... Le laquais galonné reparut :

—Monsieur le comte est au jeu, et, pour le moment, ne saurait s'absenter.

—Ne lui avez-vous pas dit qui le demande ?

—Je l'ai dit, madame.

—Et il ne vient pas ?...

—Monsieur le comte prie madame la comtesse de l'excuser...

Elle ne pouvait interroger plus longtemps ce garçon dont la politesse froide l'irritait et qui commençait à la dévisager un peu trop curieusement.

—C'est bien, dit-elle en se rejetant dans le fond du coupé ; prévenez M. de Chantenay que je l'attends ici.

D'ailleurs, elle savait déjà le plus important : son mari était là : mais, comme elle l'avait deviné, il jouait ! Il jouait, le malheureux, depuis plus de trois heures. Quelle partie jouait-il donc pour s'être oublié ainsi ? Et quelle somme devait-il perdre ? Car il perdait. Il n'était pas homme à s'attarder au jeu ; à laisser sa femme dans une pareille inquiétude, parce qu'il eût gagné ; non, il perdait ; mais combien, combien ?... Elle voulut rester calme et ferma les yeux pour calculer ; mais elle avait beau faire, la fièvre la reprenait. Elle n'y tint plus ; d'un geste elle rappela le domestique du cercle, et :

—Combien M. de Chantenay a-t-il perdu ?

—Je ne sais pas au juste, fit l'homme embarrassé...

—Si, vous le savez, parlez, parlez donc !...

—Tout à l'heure, quand je suis entré dans la salle, on disait cinq cent mille francs...

—Merci !

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains. Cinq cent mille francs ! la moitié de leur fortune, et ce n'était pas fini, puisqu'il ne revenait pas ; il perdait encore, toujours !... Et elle ne pouvait courir près de lui, lui parler, le regarder seulement pour l'arracher de cet antre ! Non, elle était là, prisonnière et forcée d'attendre, pendant que tout ce qu'ils possédaient allait peut-être s'engloutir en une nuit !... Quel vertige avait pu saisir cet homme si bon, si loyal, si aimant, pour qu'il oubliât ainsi sa femme, son fils et sa dignité ? Quelle puissance avait donc cette passion du jeu pour l'avoir repris si complètement en une minute, au point de le rendre parjure envers ses affections les plus chères et ses devoirs les plus sacrés ?...

Toutes ces pensées tourbillonnaient dans le cerveau de la pauvre créature, mais ses lèvres ne prononçaient pas une parole ; quand elle releva les yeux, elle regarda au dehors, étonnée du bruit qui se faisait autour d'elle ; c'était la ville qui s'éveillait, il était cinq heures du

matin. A cette heure enfin, le comte descendit du cercle.

Elle le vit tout de suite, dès le haut de l'escalier, et se prit à trembler : blême, la cravate fripée, les yeux brillants et cerclés de noir, il chancelait comme ivre. Lui aussi l'avait vue, mais il baissait la tête, évitait son regard. Arrivé à la rue, il hésita ; au lieu de se diriger vers la voiture, brusquement, il tourna à droite.

—Georges, où vas-tu ? lui cria-t-elle, saisie d'un horrible pressentiment.

A cette voix, malgré lui, il s'arrêta, hésitant encore ; mais, en voyant sa femme prête à s'élançer, il monta près d'elle. Le cocher fouetta les chevaux.

Pendant quelques minutes, ils se regardèrent, épouvantés, ne disant pas un mot. Enfin, elle :

—Tu voulais te tuer ?...

Il fit signe que oui et il attendit qu'elle parlât encore, pour l'accuser, le maudire, c'était son droit ; mais, elle, envahie tout à coup d'une pitié profonde devant la douleur, la honte et le remords qui se lisaient sur ce visage adoré, ne se sentit pas la force de faire même un reproche ; elle prit entre ses bras la tête de son mari et l'attira doucement sur son épaule :

—Pleure, dit-elle.

Alors il sanglota, laissant déborder son cœur et, comme au milieu de ses larmes il commençait des phrases qu'il ne pouvait achever :

—Non, tais-toi, je t'aime !... et tandis qu'il pleurait, elle l'embrassait sur le front, dans les cheveux, le berçant comme un enfant avec de tendres paroles...

A leur hôtel seulement, elle lui demanda la vérité, et il conta tous les épisodes de cette nuit épouvantable ; comment, sans intention, il avait accompagné son ami jusqu'à la porte du cercle ; comment, pour répondre simplement à plusieurs plaisanteries des habitués de l'endroit, il avait mis quelques louis sur une carte ; comment il avait perdu en effet, et, s'acharnant alors, en sens contraire, après nombre de coups opposés et irritants, il en était arrivé vers trois heures du matin à perdre toute sa fortune à lui et une partie de celle de sa femme. Heureusement, pendant les deux dernières heures, la chance lui avait été favorable ; il avait rattrapé un peu plus de deux cent mille francs.

La comtesse, en silence, écouta jusqu'au bout la confession de son mari ; puis, se levant et prenant ses deux mains dans les siennes :

—Si nous allions voir maman, dit-elle ?

Ce fut tout. Le lendemain, ils partaient avec le bébé pour la Touraine, d'où ils ne sont pas encore revenus ; il est probable qu'ils y resteront toujours, car, quelques semaines après ces événements, l'hôtel de Paris fut vendu. Le comte est devenu, paraît-il, gentilhomme campagnard ; il s'entend très bien à l'agriculture, et, n'ayant pas à s'occuper de sa fortune personnelle, puisqu'elle n'existe plus, il se console et se réhabilite en doublant, par ses travaux, celle de la comtesse.

Vous allez me demander s'il joue encore ? Je le crois bien ; tous les soirs, au besigue, avec sa femme qu'il adore plus que jamais et dont il est aimé comme autrefois ; seulement, les enjeux ne sont plus des louis, mais des baisers, et c'est maintenant à qui des deux perdra le plus, sûrs qu'ils sont l'un et l'autre d'être toujours assez riches de cette monnaie-là pour ne se ruiner jamais.

VICTOR JANNET.

En cour d'assises :

—Accusé, dites-nous pourquoi vous avez assassiné la fille Rosalie ?

—La jalousie, mon président.

—Mais pourquoi l'avoir coupé en dix-sept morceaux ?
—Un mouvement d'impatience !... On n'est pas parfait !...

* *

Un peintre de talent rencontre un de ses anciens camarades d'atelier, en tenue d'ordonnateur des pompes funèbres, et lui demande pourquoi il a embrassé une carrière aussi lugubre :

—Dame ! répond le pauvre diable, je ne gagnais pas ma vie en croquant les vivants, je me suis fait croquemort.

* *

Deux vieillards de nuit errent sur la rue Notre-Dame, en fumant leur vingt-troisième pipe.

—Heure charmante où tous les honnêtes gens sont couchés.

—Et quel joli ciel, dit l'un des deux ! Ce serait celui de Venise si la lune était moins pâle.

—Elle est trop pâle, c'est vrai, répondit l'autre ; mais dame ! aussi, que veux-tu ? elle est fatiguée ; elle a passé tant de nuits !

* *

Si votre santé est ruinée par l'usage de quelques-unes des drogues qui se distribuent sous des noms pompeux et suivis de longues listes de certificats factices, ne craignez pas de faire usage des Amers de Houblon immédiatement et, avant longtemps, vous jouirez d'une bonne santé.



RECENSEMENT

Le département de l'agriculture a distribué ces jours derniers le premier volume du recensement de 1881. Nous en extrayons les chiffres qui suivent, lesquels font voir la population française du Canada, comparée à celle de 1871 :

	1871.	1881.
Ontario	75,383	102,743
Québec	929,817	1,073,820
Nouvelle-Ecosse.....	32,833	41,219
Nouveau-Brunswick.....	44,907	56,635
Manitoba	—	10,751
Colombie	—	9,949
Territoires	—	2,896

La population totale à ces différentes époques était comme suit :

	1871.	1881.
Ontario	1,620,851	1,923,228
Québec	1,191,516	1,359,027
Nouveau-Brunswick.....	285,594	321,233
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	440,572
Manitoba	18,995	65,954
Colombie	36,247	49,459
Territoires	—	56,446
Total.....	3,635,024	4,324,810

Pour entrer dans quelques détails qui nous intéressent plus spécialement, nous donnerons l'état de la population par nationalité pour notre province :

	1871.	1881.
Français.....	929,817	1,073,820
Anglais.....	69,822	81,515
Irlandais	123,478	123,749
Ecossais	49,458	54,923
Allemands	7,963	8,943
Sauvages	6,988	7,515
Italiens	539	745
Suédois.....	459	648
Russes et Polonais.....	186	300
Juifs.....	74	330
Espagnols.....	142	175
Hollandais.....	798	776
Suisses.....	173	254
Gallois	283	351
Divers.....	32	730
Non donnés.....	1,154	4,105

Voici l'état de la population du diocèse de Montréal, par cultes :

Comtés	Catholiques	Autres.
Verchères (pour partie).....	10,448	16
Chambly	10,161	696
Saint-Jean.....	10,094	2,171
Laprairie.....	11,136	300
Napierreville	10,116	395
Chateauguay.....	10,897	3,496
Huntingdon	7,354	8,141
Beauharnois.....	14,730	1,275
Soulanges.....	9,753	465
Vaudreuil.....	10,669	816
Berthier.....	21,674	164
Joliette.....	21,624	364
L'Assomption.....	14,969	313
Montcalm.....	12,069	899
Montréal.....	163,579	37,168
Hochelaga.....	35,166	4,913
Jacques-Cartier.....	11,257	1,088
Laval.....	9,340	122
Terrebonne.....	20,818	1,074
Deux-Montagnes.....	14,963	893
Argenteuil (pour partie).....	1,923	1,899

L'ENSEIGNEMENT SANS DIEU

L'Assemblée nationale de France a adopté une loi tendant à rendre obligatoire l'enseignement primaire. Lorsque ce projet de loi fut soumis au Sénat, l'on crut qu'il serait difficilement accepté par ce corps, si le gouvernement refusait d'accepter un amendement de M. Jules Simon, par lequel il voulait ajouter ces mots à la loi : Les maîtres enseigneront à leurs élèves leurs devoirs envers Dieu et envers la patrie. Mais malgré toute l'éloquence de M. Simon, cet amendement a été écarté. Le discours prononcé par M. Simon, en cette circonstance, lui a valu beaucoup d'applaudissements et d'éloges. On sait que ce sénateur est républicain et n'a jamais été taxé de cléricalisme par le passé, bien au contraire. Mais les radicaux sont allés si loin que l'on est tout étonné de trouver M. Simon, un adversaire de l'église pourtant, effrayé de l'audace des maîtres de la France et voulant les arrêter sur les bords de l'abîme. Voici les principaux passages du discours prononcé par M. Simon en cette circonstance :

“ Le Sénat, dit M. Simon, voudra bien comprendre, tout d'abord, que je ne devrais pas avoir besoin de lui

faire connaître les motifs qui peuvent me déterminer à inscrire dans la loi de l'enseignement, les devoirs envers Dieu.

“ Mais cette proposition ayant été l'objet d'attaques assez vives, je suis obligé de faire connaître au Sénat le sens de mon amendement, et l'esprit dans lequel il a été voté.

“ Il n'est pas très juste de dire que j'avais ajouté les devoirs envers Dieu dans le programme d'enseignement. Non, nous les avons plutôt maintenus.

“ Tous les programmes universitaires contiennent l'enseignement moral et religieux.

“ Vous avez retranché dans votre loi le mot *religieux* ; mais, en le faisant, je crois bien que vous avez voulu retrancher cette portion de la morale que ne donne point l'instruction morale seule sans le concours de l'enseignement religieux.

“ Il m'a donc semblé que vous ne pouviez vous passer de la connaissance de Dieu. Et c'est pour qu'il soit bien compris que la république ne fait point la guerre à Dieu, que mon amendement propose de mettre dans la loi.”

M. Jules Simon, pour prouver que son amendement n'est point une innovation, cite les projets de loi présentés en 1791 par Talleyrand, en 1838 par Guizot, et le rapport déposé par M. Barthélemy Saint-Hilaire en 1848.

“ Vous prétendez, continue l'orateur, que nous voulons transformer le maître d'école en une sorte de prêtre séculier ; eh bien ! croyez-moi, il est plus facile de parler de Dieu que d'enseigner théoriquement la morale.

“ Que voulais-je quand je vous disais : “ mettez le nom de Dieu dans la loi, je vous le demande au nom de la république et de la France ? ” Je ne voulais pas transformer le maître d'école en professeur de morale, non ! ce que nous lui demandions, c'était d'enseigner la morale par ses actions, par ses préceptes et non pas en théorie.

“ Je veux que cet enseignement accompagne l'enfant depuis l'heure où il met le pied dans l'école jusqu'à l'instant où, après sa tâche terminée, il retourne le soir dans sa famille.

“ Je ne voulais pas qu'il y eût de différence entre la famille que l'enfant quitte le matin et qu'il retrouve le soir, et la famille au milieu de laquelle il passe sa journée. Je disais au maître d'école : “ Faites comme moi, je ne suis pas un professeur de philosophie, je prêche d'exemple à mon enfant, je tâche de me conduire devant lui en honnête homme, je ne perds pas mon temps à lui faire de la théorie.”

“ Voilà ce que j'entendais dire, quand j'ai demandé au Sénat d'inscrire en tête de la loi l'enseignement des devoirs envers Dieu, que le Sénat, à son honneur, y a généreusement inscrit.

“ Voilà ce que j'avais demandé et j'avoue que j'aurais mieux aimé que ma formule modeste de l'enseignement des devoirs envers Dieu eût remplacé complètement la formule pédagogique de l'instruction morale et civique.

“ Depuis le jour où le Sénat a adopté cette dernière formule, on a fait faire une grande quantité de petits ouvrages sur cette question. J'en ai parcouru beaucoup ; un entre autres qui est fait sous forme de catéchisme, qui prendra au maître et aux élèves beaucoup de temps, si on veut l'enseigner d'une manière sérieuse.”

L'orateur est interrompu à de fréquentes reprises par les applaudissements d'une grande partie de l'assemblée.

M. Jules Simon examine les critiques dont son amendement a été l'objet :

“ Il y a encore une critique plus sérieuse, vous allez en juger. Quand j'ai parlé une première fois des devoirs envers Dieu, un de mes collègues m'a interrompu en me demandant quel Dieu ? Cette interruption est grave. Je comprendrais qu'une pareille attaque vint d'un théologien contre un philosophe, et cependant elle ne serait jamais venue de Bossuet, de Fénelon, ni de saint Thomas, qui étaient à la fois des théologiens et des philosophes.

“ Mais comment la comprendre de la part d'un philosophe ? Une pareille attaque vise toutes nos lois, toutes nos Constitutions.

“ Ouvrez le Code, vous y trouverez Dieu à chaque page : lisez le passage qui concerne le jury, vous y trouverez la formule du serment ; pénétrez dans le sanctuaire de la justice, le premier objet qui frappe votre vue est un emblème religieux. Dieu y est tellement qu'à cette heure la Chambre est saisie d'une proposition qui tend à l'en arracher.

“ Et le président des assises ? Le premier mot qu'il dit aux jurés, c'est le nom de Dieu, et lorsque le jury revient, le chef du jury dit : devant Dieu et devant les hommes.

“ Voilà ce que nous trouvons dans une loi : est-ce que vous demandez quel est ce Dieu ? Ce Dieu dont il s'agit est le Dieu que reconnaissent toutes les religions et toutes les philosophies. C'est Descartes que vous retrouvez dans la loi, et Descartes ce sont toutes nos Constitutions.

“ La Constitution de 1793—vous avancez sur celle-là, messieurs—dit : En présence de Dieu ; celle de l'an III est identique. En 1848, on disait : En présence de Dieu et du peuple français. Ces mots ne parurent pas suffisants aux républicains. On déposa plusieurs amendements.

“ L'un est d'un grand esprit, que nous regrettons tous, c'est Jean Reynaud, qui proposait de dire : Sois l'invocation de Dieu. M. Ronjat proposait de dire : Sous la protection de Dieu. M. Guichard disait : En présence de Dieu, principe de toute justice. On n'avait pas peur de prononcer le nom de Dieu en 1848.

“ J'en étais de ceux-là, et j'en suis encore. Ma vie a été consacrée à ces doctrines. Nous eûmes dans l'Assemblée une séance solennelle dans laquelle le président de la République prêta le serment que nous lui avions imposé, Armand Marrast était au fauteuil et il prit Dieu et les hommes à témoin du serment.”

La péroraison est admirable :

“ Ce n'est pas seulement à titre de protestation contre ces tendances que je désire voir le nom de Dieu écrit dans la loi. Je le désire encore parce qu'il me répugne à moi, vieux professeur, de voir ce nom exclu d'une loi sur l'enseignement, et surtout d'une loi sur l'enseignement primaire.

“ Cela me choque ; cela m'afflige ; cela attriste ma vie. (Rumeurs à gauche.) Je ne me sens plus dans le monde où j'ai vécu, dans le pays où j'ai enseigné.

“ Alors nous considérons comme notre premier devoir d'enseigner Dieu aux enfants ; nous inscrivons le nom de Dieu dans la loi, et, à nous autres républicains, il nous semblait que cela vengeait la République quand on disait qu'elle était impie.

“ Dans ce nom, nous voyions une source de courage, non-seulement pour nous-mêmes, mais pour les pauvres et les déshérités. Si vous leur enseignez seulement l'arithmétique, la vie pour eux ne sera-t-elle pas très dure ? Où trouveront-ils un peu de consolation, un peu de poésie ?

“ Lorsque le soldat s'avance sous la mitraille, croyez-vous que ce ne soit pas pour lui une grande force de penser que Dieu le voit et que Dieu l'assiste ? Et quand il s'écrie : “ En avant, pour Dieu et pour la patrie, ” il dit une chose dont personne n'a le droit de rire.

“ Ne l'oubliez pas : c'est cette croyance en Dieu qui enfante les sacrifices, c'est elle qui fait les héros, et jamais on ne l'invoquera parmi les hommes sans exciter la sympathie et le respect.”

M. Jules Simon regagne sa place et reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.

M. le ministre de l'instruction publique répond à l'orateur précédent et naturellement il combat les théories défendues par M. Jules Simon.

Qu'a dit M. Jules Simon ? s'écrie M. Jules Ferry. Il est venu dire que la société était sur la pente de l'athéisme public et que le Sénat devait se dresser pour l'arrêter.

Le résultat final donne la victoire à M. Jules Ferry, car l'amendement de M. Jules Simon est repoussé par 167 voix contre 123.

À NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL

Pour que nos abonnés de la ville, qui changent de domicile au 1er mai, n'éprouvent pas de retard dans l'envoi de L'OPINION PUBLIQUE, nous les prions de nous faire connaître leur nouvelle adresse, et cela avant la fin du mois. Qu'ils ne l'oublient pas.

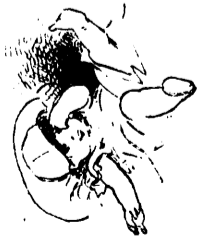
MÈRES ! MÈRES !! MÈRES !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant* de Mme Winslow. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'Irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

L'ENFANCE

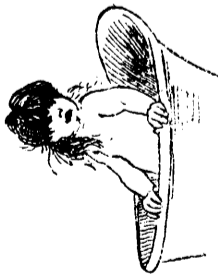
Réveille-toi, petit enfant,
D'ouvrir les yeux, il est bien temps :
Vois là-bas le soleil levant
Dépêche-toi d'en faire autant.



Courte prière en commençant,
Demande à Dieu, t'agenouillant,
D'être pour toi toujours clément
Et de te rendre obéissant.



Puis vers le bain te dirigeant
Plonge-toi dans l'eau bravement
Tu sortiras frais et vaillant
Le poltron seul en sort tremblant.



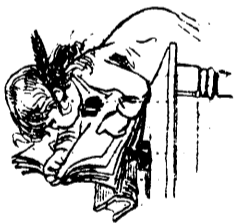
Il est fort laid d'être gourmand
Ne mange donc pas goulûment
A dîner tiens-toi proprement
Fais peu de bruit en te mouchant.



Prends du dessert discrètement
Avec Minet le partageant
Sans crier (c'est inconvenant)
« Je veux encore du nanan ».



A l'étude sois bien constant
C'est si vilain un fainéant
Qui dit sa fable en aïonnant
Au lieu de lire couramment



Au Luxembourg, cerceau roulant,
Vas t'amuser très gentiment
Mais n'agace pas sortement
Ta bonne et son joli sergent.



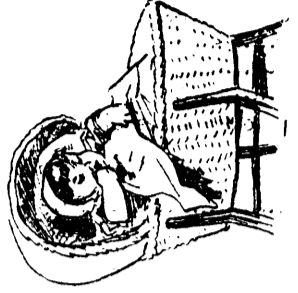
Aux bêtes, sois compatissant
Aux petits chiens, bien caressant
Ils t'aimeront fidèlement
Si pour eux tu n'est pas méchant.



Petit garçon, tambour battant,
Mets tes amis en régiment,
Il faut apprendre en s'amusant,
Le métier du soldat vaillant.



Tu peux être vif, pétulant,
Mais garde-toi d'être violent,
De montrer le poing méchamment
Ou de pincer sournoisement.



Sur les genoux de ta maman
Endors-toi tout doucement
Et sous ton joli rideau blanc
Finis ta nuit tranquillement.

MISS KATE

NOUVELLES DIVERSES

Sa Grandeur Mgr Michael Hannan, archevêque d'Halifax, est décédé lundi dernier, à l'âge de 62 ans. Il est mort d'une congestion de poumons. Ses obsèques auront lieu demain, vendredi.

M. C.-F. Roy, ex-député du comté de Kamouraska, est mort la semaine dernière, à sa résidence de Sainte-Anne de la Pocatière, d'une congestion de cerveau.

Cinq mille juifs ont été dernièrement chassés de Moscou, (Russie). Durant les fêtes de Pâques, les rues d'Odessa ont été gardées par les troupes.

UN COUVENT.—On dit que les Dames Ursulines de Québec vont établir une succursale de leur maison à Stanstead, dans les cantons de l'Est. Elles feront construire un édifice spécial à cet effet.

NAVIGATION.—Le *Polynesian*, de la compagnie Allan, est le premier vapeur océanique qui nous visitera cette année. Il laissera Liverpool pour Québec et Montréal aujourd'hui même.

PRISE EN FLAGRANT DÉLIT.—Il y a quelques jours, une femme, nommée Ellen Cunningham, a été prise à voler une paire de bas dans un magasin de la rue St-Laurent. Elle a été condamnée à six mois de prison.

On vient de souscrire près de \$900, à Québec, pour élever un monument à la mémoire le Monsignor Cazeau, grand-vicaire du diocèse, décédé l'année dernière. Le Rév. M. Cazeau était universellement estimé. Bon prêtre, bon citoyen, il n'a vécu que pour faire le bien.

POSE DES PONTS.—M. Beemer, entrepreneur des travaux du prolongement du chemin de fer du Nord, a commencé la pose des ponts de fer entre la prison de Montréal et Hochelaga. Ces ponts sortent de la manufacture "Toronto Bridge Company," à Toronto.

En Irlande une jeune femme a été arrêtée pour avoir essayé de faire mourir son mari âgé de 75 ans, en lui versant du plomb fondu dans les oreilles. C'est le moyen que la Corriveau avait employé pour faire mourir l'un de ses maris. Les vieux qui marient de jeunes femmes feraient bien de se mettre de la ouate dans les oreilles quand ils se couchent.

M. Vanasse, ex-maire de Trois-Rivières, était à Montréal ces jours derniers, dans le but d'organiser une compagnie pour l'établissement d'une manufacture de coton, à Trois-Rivières. Le capital de la compagnie est fixé à \$300,000, et déjà plus de la moitié a été souscrit. Le conseil municipal de Trois-Rivières accorde un bonus de \$25,000 à la compagnie, et l'exempte de taxes pour vingt ans.

Un porteur de journaux à Portland a un chien utile. Il porte le journal à des gens qui demeurent aux quatrième et cinquième étages des maisons; quand il arrive à ces maisons, il donne le journal à son chien qui s'élance dans les escaliers, pousse la porte avec son nez ou la fait ouvrir en grattant, et redescend en aboyant et agitant la queue.

A la nomination des candidats pour les élections municipales de Québec, qui a eu lieu la semaine dernière, l'hon. M. F. Langelier a été élu par acclamation, dans le quartier Saint-Pierre.

Ont aussi été élus par acclamation, MM. Gingras, Rhéaume, Bourget, Vallières, Hearn, Malony, Chevalier, Vallée, Russell, Brousseau, McWilliam, Johnston, McLaughlin, Kane, Peachy et Vincent. Il y aura lutte dans le quartier Saint-Roch, entre MM. Greay et Arel.

OPÉRATION DÉLICATE.—Ces jours derniers, le Dr Fenwick a fait une opération très délicate à l'hôpital général. Un pauvre malheureux, du nom de J. L. Bishop, du Nouveau-Brunswick, souffrait d'un cancer à la racine de la langue, et mettait le patient dans un état voisin de la mort.

Après l'avoir mis sous l'influence du chloroforme, il lui coupa la mâchoire inférieure, lui tira la langue jusqu'à la racine et lui ôta le cancer. Le patient est maintenant très bien.

LAVAGE FORCÉ.—Dans la nuit de mercredi de la semaine dernière, deux jeunes garçons qui venaient de faire la noce descendaient la rue St-Laurent, et s'amusaient à cracher dans les vitrines des magasins, lorsqu'ils furent surpris par le gardien Plante. Il les arrêta et voulut les amener à la station, mais les deux jeunes gens supplièrent tant et si bien le sergent de

police de les laisser continuer leur chemin, qu'il se laissa attendrir à condition qu'ils laveraient les vitres avec leurs mouchoirs. Nos deux gaillards se mirent donc à l'œuvre, mais non sans murmurer contre le châtement que leur infligeait le gardien Plante.

Grand bazar en faveur des orphelinats agricoles et de la colonisation.—Ce bazar, devenu si populaire, pour la raison que la nécessité de ces orphelinats est maintenant reconnue, et que cette œuvre a été hautement approuvée par le comité de colonisation du diocèse de Montréal, s'est ouvert le 12 avril, à 7 h. P. M., au No. 204½, rue Saint-Laurent, porte voisine de J. A. Denis, marchand de fer.

Ce bazar se continuera jusqu'au 24. Deux comités, un de dames et l'autre de messieurs, l'ont préparé avec un zèle et un dévouement dignes des grandes causes de la colonisation et de nos orphelins.

A l'exemple de plusieurs de nos plus respectables concitoyens, ces deux comités, à leur tour, font appel à toutes les personnes charitables pour l'envoi, au plus tôt possible, de dons en argent ou en articles de bazar.

Ces comités comptent aussi sur leurs efforts et leur charité pour que les cartes de raffle qu'elles peuvent avoir reçues pour elles et leurs connaissances, reviennent aux organisateurs sous forme d'autant de pièces de 25 cents, au profit de l'œuvre.

Les dons pour ce bazar et le prix des cartes de raffle continueront à être reçus avec reconnaissance au No. 414, rue Dorchester.

Nos lecteurs et les amis du Dr P. Munro, chirurgien bien connu de Montréal, seront sans doute surpris d'apprendre sa mort, arrivée la semaine dernière, d'une manière tragique.

M. Munro, après le dîner, monta à sa chambre, comme d'habitude. Quelques minutes plus tard, quelqu'un de la maison crut entendre comme un râlement dans la chambre du docteur et donna aussitôt l'alarme. On ouvrit la porte de force et l'on trouva le Dr Munro baignant dans son sang, qui coulait de trois larges blessures au cou, dont l'une à la veine jugulaire et par où le docteur perdait le plus de sang.

Les Drs Filiatreault, Durocher et Brunelle, appelés en toute hâte, firent la ligature de la veine attaquée. Vers quatre heures, on entrevoyait l'espoir de ramener le blessé à la vie, mais la perte de sang avait été trop considérable, et il rendit le dernier soupir quelques minutes après cinq heures.

Le docteur Munro était âgé de soixante-quinze ans. Il souffrait depuis deux ans d'une maladie qui abattait son courage.

Tout porte à croire qu'il s'est infligé ses blessures dans un moment d'aberration mentale.

Ses obsèques ont eu lieu lundi, à l'église St-Jacques. Un grand nombre d'amis ont reconduit le défunt jusqu'au cimetière.

Maladies des rognons et de la vessie.—En faisant usage des Amers de Houblon pour ces différentes maladies, vous êtes certain de guérir promptement, même si vous eussiez employé quelques-uns de ces poisons qui sont débités pour des spécifiques.

VARIÉTÉS

On demandait à D... ce qu'il ferait s'il trouvait un portefeuille contenant cent mille francs.

—Moi, répondit-il, je ferais afficher 500 francs de récompense pour celui qui les aurait perdus.

* *

Un charmant vieillard de quatre-vingt-douze ans relève de maladie. Son médecin le félicite :

—Eh bien, cher ami, nous voilà sur pied... c'est très joli à votre âge...

—Malheureusement, ajoute le vieillard avec un sourire, ce n'est plus la peine !

* *

Le comble de la crédulité.

Prendre un morceau de blanc d'Espagne et faire des chiffres sur le dos d'un monsieur en habit noir, parce qu'il vous a dit : " Jeune homme, vous pouvez compter sur moi ! "

* *

A la Bourse :

—Qu'est-ce que vous faites ?

—Je perds dix-sept millions.

—Fichtre !

—Mais j'ai une combinaison. Avez-vous six millions sur vous ? Il y a douze millions à gagner pour chacun de nous.

—Six millions ! Je n'ai pas cela.

—Sapristi !

—Je le regrette.

—Et moi donc ! Enfin, prêtez-moi toujours dix sous !

* *

Une grosse dame à lunettes monte dans un wagon de

chemins de fer, deuxième classe, avec un panier au bras.

Une fois le train en marche, le panier ne tarde pas à s'agiter, et il en sort des aboiements plaintifs.

Aussitôt essai infructueux de la voyageuse pour calmer son chien.

Et le dialogue suivant s'échange entre le panier et la dame à lunettes :

—Tais-toi, Castor !

—Ouââ ! ouââ !

—Fi ! que c'est laid, hou ! hou !

—Ouââ ! Ouââ !

—Oh ! le vilain chien, hou ! hou !

—Sapristi ! madame, s'écrie un voyageur crispé, au moins ne jappez pas tous les deux à la fois.

La Consommption guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester, N.-Y.

Mariage

En cette ville, le 13 courant, M. Paschal Langlois, marchand, de St-Polycarpe, à demoiselle Henriette M. Dubeau, fille de M. Louis Dubeau, de cette ville, ci-devant de la rivière St-Pierre.

LES ÉCHECS

Montréal, 20 avril 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 305. — MM. Paul Paradis, Saint-Jean P. Q.; N. Guérin, Montréal; F. H. Gingras, Trois-Rivières; L. O. P., Sherbrooke; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenais, Montréal; Un amateur, Terrebonne; N. P., Sorel; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudeu, Québec; Un ami, Saint-Hyacinthe; E. Legault, Ottawa; H. Lalandy, New-York.

NOUVELLES.

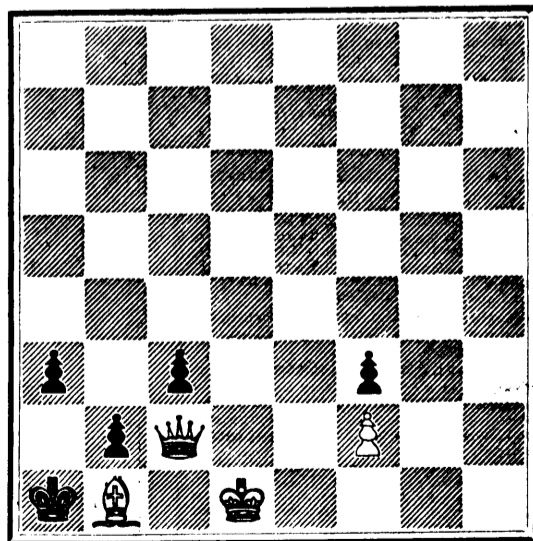
—Les pourparlers pour le grand match entre MM. Steinitz et Zukertort n'ont pas abouti, mais il est probable qu'ils seront repris l'automne prochain. Nous croyons que les deux champions prendront part au grand tournoi de Vienne, où ils auront l'occasion de se mesurer. Nous pouvons prédire d'avance que ce seront de belles et intéressantes parties.

—Nous apprenons que le capitaine Mackenzie et M. Max Judd ont été invités à prendre part au tournoi international de Vienne, qui doit s'ouvrir le 10 du mois prochain. Ces deux messieurs, ainsi que M. James Mason, qui a manifesté l'intention d'assister à cette grande lutte, représenteront les joueurs d'échecs de ce continent. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

PROBLÈME No. 306.

Composé par M. THURSBY.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION.—No. 305.

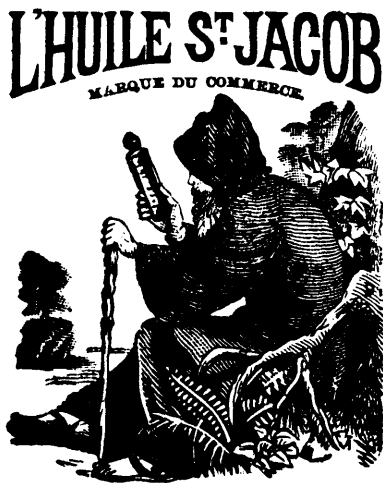
Blancs.

1 F 2e TR

2 D fait échec et mat.

Noirs.

1 R joue.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK AVOCATS, No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND MONTREAL)

HOB. J. A. MOUSSEAU | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. | F. D. MONK, B.C.L.



CANAL WELLAND

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription: "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mails de l'Est et de l'Ouest, MAÏDI, le 21e jour de FÉVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales.

Ce département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 21 janvier 1882.

BULLETIN MENSUEL DU Bureau de Poste de Montréal AVRIL 1882

Table with columns: Distribuées, DÉPÊCHES, Fermées. Rows include destinations like Ontario et Etats de l'Ouest, Québec et Provinces Maritimes, and various local routes.

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION. On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon.

Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien

La COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN offre à vendre des terres dans la FERTILE CONTRÉE de Manitoba et le Territoire du Nord-Ouest, moyennant certaines conditions de culture, à raison de

\$2.50 L'ACRE

Le prix d'achat est payable un sixième comptant et la balance en cinq versements annuels avec intérêt à six pour cent.

UNE REMISE DE \$1.25 L'ACRE

est allouée pour la culture, tel que décrit dans les règlements agraires de la Compagnie.

LES TITRES DE PROPRIÉTÉS

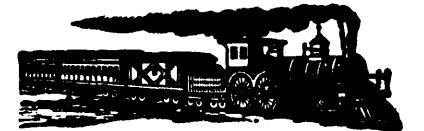
de la Compagnie, que l'on peut se procurer dans toutes les agences de la Banque de Montréal, et dans les autres institutions financières du Canada, seront

RECUS A DIX POUR CENT DE PRIME

sur leur valeur au pair, plus les intérêts composés, pour et en paiement du prix d'achat, diminuant d'autant par conséquent le prix de la terre pour l'acheteur.

Des conditions spéciales seront faites aux compagnies d'émigration et d'agriculture. Pour copie des règlements agraires et autres détails, s'adresser au commissaire des terres de la compagnie, JOHN McTAVISH, à Winnipeg, ou au soussigné,

(Par ordre des directeurs.) CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. MONTREAL, 1er Décembre 1881.

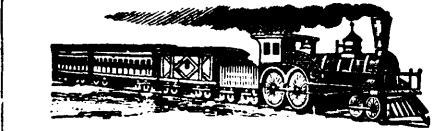


CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882, Les trains partiront comme suit:

Table with columns: MIXTE, MALLÉ, EXPRESS. Rows list departure and arrival times for various routes like Ottawa, Québec, and St-Jérôme.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns: Part de Pointe-Lévis, Arrive à Rivière-du-Loup, etc. Lists train routes and times.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Trono qui partent de Montréal à 10.03 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Trono à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 121, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal. D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 15 nov. 1881.—52 f.

LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Éditeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et du PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En 10c caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epicier respectables

Bureau Général, 13, Place d'Armes BUREAUX DES BILLETS: 13 PLACE D'ARMES, } MONTREAL. 2-2 RUE ST-JACQUES, } VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC. VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA. I. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON, AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

The Purest and Best Medicine ever Made. A combination of Hops, Buchu, Mandrake and Dandelion, with all the best and most curative properties of all other Bitters, makes the greatest Blood Purifier, Liver Regulator, and Life and Health Restoring Agent on earth. No disease or ailment possibly long exist where Hop Bitters are used, so varied and perfect are their operations. They give new life and vigor to the aged and infirm. To all whose employments cause irregularity of the bowels or urinary organs, or who require an Appetizer, Tonic and mild Stimulant, Hop Bitters are invaluable, without intoxicating. No matter what your feelings or symptoms are what the disease or ailment is use Hop Bitters. Don't wait until you are sick but if you only feel bad or miserable, use them at once. It may save your life. It has saved hundreds. \$500 will be paid for a case if they will not cure or help. Do not suffer or let your friends suffer, but use and urge them to use HOP B. Remember, Hop Bitters is no vile, dragged drunken nostrum, but the Purest and Best Medicine ever made; the "INVALIDS FRIEND" and "HOPE" and no person or family should be without them. D. J. C. is an absolute and irresistible cure for drunkness, use of opium, tobacco and narcotics. All sold by druggists. Send for Circular. Hop Bitters Mfg. Co., Rochester, N.Y. and Toronto, Ont.